



Frais de rejet équivalent au prélèvement refusé

Par Ica35, le 20/06/2012 à 15:13

Bonjour,

Ma question est la suivante, j'ai un compte débiteur depuis plusieurs mois, ma banque me refuse des prélèvements, sauf que certains sont du même montant que les frais de refus (ex: prélèvement refusé: 16e/frais de rejet: 16e), et est ce qu'elle peut à chaque rentrée d'argent se servir en priorité pour le prêt immobilier et ensuite refuser tous prélèvements d'organisme tels que: EDF, SAUR...

Merci d'avance
Cordialement